

Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

Cinquième Année Volume. I

www.sneaa.qc.ca

Mars 2009

INQUIÉTUDE FACE À LA CRISE ÉCONOMIQUE ???



P. 2 Mot du président

P. 4 Nouvelles des sections

P. 5 Opinion du lecteur

P. 6 Éditorial

P. 7 Santé-sécurité

P. 8 Remerciement

P. 9 De retour chez nous

P. 10 Scandale à la FTQ

P. 11 Bourses des TCA

P. 12 Dossier spécial

P. 14 Petites annonces

P. 15 Résultats du sondage
(RAG)

COMITÉ DU JOURNAL

Roland Poirier

Bruno Tremblay

Maurice Tremblay

Denis De Varennes



Chères consœurs, chers confrères,

Le 10 décembre dernier la direction de RTA a rencontré la partie syndicale. À cette occasion, l'employeur nous a informés que la direction regardait toutes les options possibles pour réduire ses coûts de production et que le Québec ne serait pas épargné. Le syndicat a lancé plusieurs démarches publiques pour alerter les différents élus et les leaders socio-économiques.

Mardi le 20 janvier 2009, RTA annonçait qu'elle réduisait ses activités sur une base temporaire de 400 000 tonnes métriques d'alumine à l'hydrate ouest (unité # 3), qu'elle coupait un quart de travail au CPC à Arvida et qu'elle fermait définitivement l'usine de Beauharnois d'ici juin 2009. Pour le Complexe Jonquière aucune mise à pied. À Vaudreuil, il y aura une quarantaine d'employés déplacés et au CPC, une vingtaine d'employés de déplacés. À Beauharnois, c'est 126 employés syndiqués qui seront touchés par la fermeture.

Il y a eu des rencontres avec le ministre M. Raymond Bachand, le premier ministre, M. Jean Charest et Mme Jacynthe Côté nouvellement nommée à la place de M. Dick Evans, à la direction RTA.

Nous avons démontré qu'il y avait eu un travail exceptionnel d'effectué en 2006 avec l'implantation du nouveau modèle d'affaires (NMA) afin de réduire les coûts et permettre de positionner le Complexe Jonquière pour le futur.

- Que les autres unités d'accréditation sont demeurées statu quo dans leurs conventions collectives de travail pour permettre l'investissement majeur à Jonquière.
- Que les employés sont compétents, coopératifs et sensibilisés à l'atteinte de réduction de coût pour permettre des investissements majeurs.
- Que le NMA va permettre une réduction du coût de la main-d'œuvre de 30 % au Complexe Jonquière.
- Que RTA produit elle-même 2 100 MW d'électricité au Québec à un coût 4 fois inférieur au tarif industriel régulier du Québec en 2008.
- Que RTA bénéficie d'un prêt de 400 millions sans intérêt pour la construction du projet AP-50.
- Que 94 % des producteurs d'aluminium dans le monde paient leur électricité plus chère que RTA au Saguenay.
- Que de l'avis même de RTA, le projet AP-50 sera la 5^e aluminerie la moins coûteuse au monde.
- Que depuis 2002, la défunte Alcan et maintenant RTA ont engendré des profits net de 4, 9 milliards de dollars US.
- Que l'achat d'Alcan par Rio Tinto génère une synergie de 1,1 milliard de dollars US par année.
- Que M. Tom Albanese, chef de la direction Rio Tinto lors d'un discours tenu le 28 octobre 2008 devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain mentionnait que le Canada est riche en ressources naturelles, que les politiques budgétaires et les régimes fiscaux sont concurrentiels et bénéficient de sources d'énergie renouvelables et abordables.

Monsieur Albanese mentionne que malgré la grave crise financière que de vastes possibilités s'offriront à Rio Tinto et au Canada dans l'avenir et que lui et ses collègues de Rio Tinto se réjouissent de travailler avec les

québécois et tous les canadiens à créer de la valeur à leurs actionnaires, leurs employés et les collectivités où ils sont établies.

Lors de rencontres avec les ministres, nous avons également mis en parallèle l'entente de l'état de New-York. Celle-ci a accepté de prolonger de 30 ans le contrat d'approvisionnement d'électricité de 478 mégawatts (MW) à Alcoa. En échange, la multinationale s'engage à investir 600 millions de dollars US et à conserver jusqu'en 2043 au moins 900 des 1200 emplois.

À la fin février 2009, RTA annonçait la fermeture complète du CPC jusqu'au mois de septembre 2009 et possibilité de se prolonger jusqu'en décembre 2009 si le marché économique ne reprend pas. Cette fermeture temporaire fait qu'il y a 50 employés de plus à relocaliser dans l'usine. À Laterrière, les réorganisations font qu'il y aura 44 retraits qui ne seront pas remplacés. Partout où il y a des réorganisations de travail, celles-ci vont s'effectuer en respectant la convention collective de travail.

Malgré la crise économique qui est majeure, RTA se doit de faire en sorte de trouver des mécanismes qui permettront de maintenir les différentes installations ouvertes et garder tous les travailleurs et travailleuses au travail. Tous les avantages cités dans le texte pour lesquels RTA bénéficie font en sorte de la positionner très en avant de tous ses compétiteurs.

Les autres producteurs d'aluminium font tous les efforts possibles pour garder leur production intacte au Québec à cause du tarif hydroélectrique dont ils bénéficient. Ils mentionnent que le Québec est une place de choix et un privilège versus les tarifs hydroélectriques accordés. RTA, elle, est 4 fois moins chère que le tarif industriel du Québec. L'économie minimale annuelle est récurrente pour RTA résultant de son droit d'exception de produire elle-même son électricité est de $\pm$ 700 millions de dollars US.

L'ensemble des analystes financiers disent qu'il y aura reprise des marchés de l'aluminium en 2010, M. Carmine Nappi, vice-président à l'analyse des marchés chez RTA mentionne qu'il y aura une reprise très agressive de l'industrie de l'aluminium au milieu de 2010. Selon lui, il va continuer d'y avoir des déplacements massifs de personnes des campagnes vers les villes dans des pays comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Brésil. Tous ces facteurs font en sorte de très bien positionner les projets actuels pour la technologie AP-50 et selon lui, on peut même penser à un ajout de capacité. Monsieur Nappi affiche à long terme une confiance inébranlable dans l'industrie de l'aluminium.

Pour conclure, RTA bénéficie de plusieurs avantages qu'aucun de ses concurrents possèdent. Son positionnement dans la région fait en sorte que 94 % des alumineries dans le monde produisent à coûts plus élevés. Elle détient également un prêt sans intérêt du gouvernement du Québec de 400 millions. Elle détient son propre réseau hydroélectrique qui est inestimable.

Deux mille neuf est une année difficile, mais RTA est capable de traverser cette période sans faire de mise à pied et ainsi garder les travailleurs et travailleuses au travail. RTA doit faire en sorte d'obtenir le reste du prêt consenti par Québec pour avancer le projet AP-50 au maximum et ainsi être mieux positionner lorsqu'il y aura reprise des marchés.

Le gouvernement du Québec tant qu'à lui, doit avancer le reste du prêt pour AP-50. Il se doit d'aider avec le gouvernement fédéral, l'industrie de l'aluminium à traverser la crise financière. En situation de récession, les gouvernements se doivent d'injecter de l'argent dans les infrastructures publiques pour stimuler l'économie. Dans une région comme la nôtre, l'industrie de l'aluminium a des retombées pour des milliers de gens. Tous les spécialistes le disent, il y aura une forte reprise dans le secteur de l'aluminium, le gouvernement récupérera très vite son argent investi et aura maintenu une activité majeure pour la région qui bientôt aura une visibilité mondiale pour sa technologie AP-50.

RTA a l'obligation de ne faire aucune mise à pied!

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président

SECTION ENTRETIEN-SERVICES

RÉMUNÉRATION VARIABLE VAUDREUIL

Un grief de groupe a été déposé à la partie patronale le 10 mars 2009 en rapport à la rémunération variable de l'année 2008.

L'entente relative à la rémunération variable (article 6.3) stipule que les objectifs doivent être définis par le directeur du centre d'affaires, en collaboration avec les employés cadres et les représentants syndicaux à la fin de l'année précédente pour l'année suivante.

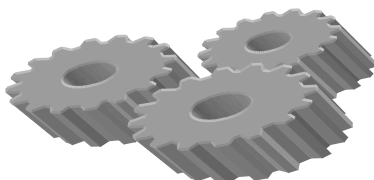
Ces objectifs doivent être :

- basés sur des facteurs clés de succès ;
- axés sur l'amélioration continue et la valeur ajoutée ;
- réalisables tout en représentant un défi important, année après année ;
- clairs et compréhensibles ;
- mesurables et quantifiables ;
- dans le champ de responsabilité des employés de tous les niveaux, c'est-à-dire axés sur des facteurs ou des événements qu'ils peuvent contrôler ou du moins influencer.
-

Comment voulez-vous influencer la rémunération variable si elle n'est pas définie avec vos représentants syndicaux ?

Comment voulez-vous améliorer la rémunération variable si les employés ne sont pas au courant des objectifs ?

Serge Gilbert, vice-président
Jean Bergeron, officier senior



LA SECTION MÉTAL VOUS INFORME

EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

Du 1^{er} décembre 2008 au 1^{er} février 2009 j'ai eu la chance d'occuper le poste d'officier senior au sein de l'équipe de la section métal du SNEAA. Cela m'a permis de découvrir des facettes multiples et inconnues du monde syndical :

- le respect d'autrui – sans aucune discrimination;
- l'honnêteté – base d'une crédibilité;
- la solidarité – base de toute force syndicale
- et surtout renseigner et protéger le travailleur de la meilleure façon et le plus efficacement possible.

Lors de ces deux mois j'ai pu explorer la convention collective de travail de façon plus approfondie afin de répondre aux besoins et demandes des travailleurs.

Encadré de l'exécutif syndical, du vice-président Réjean Savard et de Laval Fortin, officier senior, j'ai pu ainsi vivre une expérience des plus enrichissantes dans une ambiance solidaire et fraternelle.

Espérant avoir été utile pour le SNEAA et ses membres lors de mon apprentissage, je demeure disponible pour tous besoins ultérieurs.

Au plaisir de vous servir!

Éric Duval
Section métal



Opinion

Des travailleurs jetables...

En période de prospérité, on a tendance trop souvent à oublier l'importance du travail pour l'être humain. On en reprend vite conscience lorsque le chômage revient nous hanter. Le travail, comme on dit au Québec, ce n'est pas seulement le moyen de «mettre du beurre sur la table» mais aussi la dignité d'un homme ou d'une femme. Le problème, c'est que nous sommes des victimes de la soif de nos actionnaires et de nos dirigeants.

Si la situation économique continue à se détériorer pour chacun d'entre eux et pour leurs proches, ce sera un véritable drame. C'est ce qui arrive maintenant à plusieurs travailleurs à qui nous avons permis l'accès au travail par notre convention collective de travail de 2006. RTA et ses supposés «prétendants régionalistes» veulent, eux, profiter de la conjoncture économique pour devancer leurs plans de fermetures de plusieurs installations. On a qu'à penser à l'usine de Beauharnois. On préfère jeter notre pauvre main-d'œuvre (Cheap Labor) au rebut, il ne faudrait quand même pas oublier, malgré tout, qu'ils sont tout de même des êtres humains, car travailler ce n'est pas un privilège mais un droit. Le patronat a le devoir de maintenir les emplois dans les entreprises, coûte que coûte. L'avenir en sera garant.

Denis DeVarennnes, représentant syndical H-2

AIDE AUX TRAVAILLEURS

Cher membre,

Si vous avez perdu votre emploi dans la foulée d'une fermeture d'usine ou d'une mise à pied massive, sachiez-vous qu'au-delà de l'aide offerte par nos délégués sociaux, vous pouvez également faire appel à vos institutions financières pour orienter vos décisions quant à votre avenir?

Que faire avec un montant forfaitaire, une indemnité de départ ou une allocation de retraite? Tout dépend de votre âge et de votre situation personnelle. Nous vous aiderons à y voir plus clair.

Nous répondrons à vos grandes préoccupations et bien plus...

- Dois-je transférer mes épargnes dans un régime enregistré d'épargne retraite (REER) ou dans un compte de retraite immobilisé (CRI)?
- Devrais-je plutôt payer mes dettes?
- Pourrais-je garder le même rythme de vie?

Vous bénéficierez des conseils d'une équipe d'experts en planification financière pour vous accompagner dans votre réflexion et vous guider dans une démarche simple et efficace qui se fait en quelques étapes.

Je vous invite cordialement à me contacter pour en apprendre davantage sur les démarches à prendre. Soyez rassuré, notre service est **gratuit** et **confidentiel**, sans aucun engagement de votre part.

Syndicalement,

Carole Bouchard
SEPB - 434
Conseillère Partenariat FTQ
Cellulaire : (418) 669-3401



Éditorial

Vivre dans une bulle !

Certain jour, on se demande si certains vivent dans une bulle? Que ce soit à la maison comme au travail on dirait que tout ce qui provient de l'extérieur de la bulle leur glisse sur le dos comme la pluie sur un canard! Cela est bien dommage, car quand la réalité les rejoindra, elle n'en sera que plus dure pour eux. Des gens ne croient même pas qu'il y a une crise à l'échelle de la planète et disent que c'est rien de moins qu'une conspiration provoquée et que les syndicats n'ont pas à embarquer dans ça! Désolé mais les 1000 emplois perdus chez Pratt & Whitney sont bien réels tout comme les 400 chez Bell Hélicoptère et comment oublier que tout près de chez nous quelques 1500 emplois ont été perdus dans le secteur forestier. La liste est déjà longue malheureusement (GM, Ford, Chrysler, Bombardier, etc.) et une reprise n'est en vue qu'en fin d'année pour les plus optimistes. Il y a sûrement des gens qui se souviennent des gens de la Consol à La Baie, pensez-vous qu'ils sont tous au chaud à la retraite avec une prime de séparation en plus ? J'aimerais bien que ça soit vrai mais...

Une chose est sûre, employeurs et employés devront tous faire un effort supplémentaire afin de faire baisser les coûts de production pour chaque tonne produite. Déjà les coupures annoncées nous donnent un répit mais jusqu'à quand? Vous direz «y'en a rien qu'à sortir les contracteurs pis le NMA»... cela est déjà en train de se faire mais en bout de ligne chacun devra en faire un peu plus... Est-ce que cet exercice sera suffisant? Bien malin celui qui le sait mais il faut croire que non parce d'autres décisions ont été prises dont la fermeture du CPC, car il n'y plus aucune commande. Les conditions du crédit d'avant n'existant plus, cela a comme conséquences que certains de nos clients ne peuvent plus payer leur commande! On pourra toujours dire, à qui la faute mais ce serait demeurer dans sa bulle car la faute elle est à tous car nous sommes tous dans le même monde avec les mêmes produits de consommation et en seront donc tous affectés à différents niveaux. Nos fonds de pension sont de gros investisseurs, si vous avez des REER, vous êtes investisseurs.

Évidemment que certains ont une plus grande responsabilité que d'autres et à cet égard, les multinationales sont au premier plan. La rémunération des PDG et membres exécutifs étant en partie basée sur la hausse des actions des compagnies, les fusions devenaient un moyen idéal pour faire progresser l'action et de donner de la valeur aux actionnaires (mais surtout à leurs actions!). Elle est où la valeur aux actionnaires aujourd'hui ? Eux aussi étaient dans leurs bulles, de monstrueuses bulles! D'énormes multinationales qui perdent la moitié de leur valeur, parfois plus. Les prix qui s'effondrent comme on n'avait plus vu depuis les années 30!

Cela étant dit, comment s'en sortir ? Qui le sait? Tout ce qu'on peut faire, c'est de mettre nos idées en actions, partager et appliquer l'ingéniosité des travailleurs par des solutions simples et payantes sur le plancher. Cela se reflètera inévitablement sur le coût de productions et peut-être... nous donner un autre répit jusqu'à la fin de la crise, c'est ce qu'il faut espérer! Ce qui est sûr, c'est que celui qui pensait qu'il ne lui restait qu'à attendre la retraite, va devoir se raviser, car lui comme nous tous, sommes dans le même bateau et personne n'est à l'abri de cette tempête. Ne rien faire n'est pas une option, il faut naviguer en eau trouble, eh oui, on le fera!

Si le milieu politique nous appuie comme en ce moment, c'est très bien mais si nous nous prenons en main, c'est encore mieux, car on gardera le contrôle sur notre destinée au lieu de blâmer les autres et rester dans notre bulle.

Bruno Tremblay, représentant syndical

Santé-sécurité



Délai de consultation

Suite au dernier article paru sur le sujet en titre, j'ai eu de nombreux commentaires tant de la partie patronale que syndicale et c'est bien tant mieux ! Il semble que l'on pense toujours qu'il suffit de déclarer notre accident de travail au centre médical et que l'on est protégé au niveau CSST. La mise au point que je veux faire aujourd'hui, est qu'il faut consulter un médecin dès que possible si l'infirmier(e) du centre médical vous le recommande, c'est tout! Si vous déclarez votre accident survenu de nuit ou la fin de semaine à un premier répondant (pompiers) et qu'après un jour ou deux vous avez toujours de la douleur, vous devrez prendre une décision de consulter un médecin (de votre choix) ou de ne pas consulter. Dans ce dernier cas et dès lors, il vous sera plus difficile légalement de faire accepter votre accident du travail par la CSST.

Voici la définition d'accident du travail tel que stipulé par l'article 2 de la Loi sur les accidents du travail et des maladies professionnelles (LATMP).

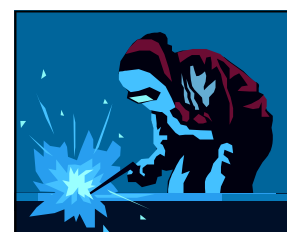
*«Un événement imprévu et soudain attribuable à toutes causes survenues à une personne par le fait ou à l'occasion du travail **et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle**».* Il faut que cette lésion soit appuyée par une attestation médicale dans un court délai.

Très souvent les travailleurs endurent leur douleur en croyant que «ça va passer». Après deux semaines, sans manquer une journée de travail, sans activité restreinte et sans médicament, ils se retrouvent alors dans le pétrin, sans médecin traitant avec seulement une carte de visite médicale comme dossier CSST. Demandez conseil à vos représentants à la prévention, ils sont pleinement qualifiés pour vous répondre à ce sujet.

CONTEXTE PARTICULIER

Nous vivons présentement un contexte très difficile, un contexte de crise qui affecte tout le monde autant syndiqué que non-syndiqué. Cela est une embûche de plus dans l'exécution de notre travail quotidien qui doit malgré tout demeurer sécuritaire. Il faut garder notre concentration sur les risques préalablement identifiés avant l'exécution de notre travail. Un accident de travail a souvent des répercussions jusqu'à la maison, dans nos loisirs et affecte ainsi notre qualité de vie. Récemment, beaucoup de blessures aux mains ou avec des outils manuels nous ont été rapportées. Vos représentants en prévention sont à développer des moyens de prévention afin de faire cesser cette hausse des événements comme abrasions, contusions, coupures dont certaines qui auraient pu avoir de lourdes conséquences. Un accident du travail n'amène jamais rien de bon et il faut redoubler d'attention en ces temps difficiles pour ne pas hypothéquer notre avenir avec un accident qui aurait pu être évité.

Bruno Tremblay
Coordonnateur en santé-sécurité



Mot de Alain Proulx, ex-directeur régional TCA



Consœurs, Confrères,

Comme vous l'avez peut-être appris, le 1^{er} février dernier, j'ai pris ma retraite et c'est le confrère Denis Lepage qui me remplacera à titre de directeur régional des TCA.

Dans un premier temps, je tiens à remercier tous nos membres, actifs et retraités, qui m'ont permis de me former et d'évoluer dans le milieu syndical et de contribuer à la défense et à l'amélioration de nos conditions de travail. Je veux particulièrement remercier mes confrères anciens et nouveaux, militants syndicaux avec qui j'ai eu l'honneur de travailler pendant mes nombreuses années au sein du mouvement syndical.

Une des choses que j'ai apprises dans ma vie syndicale c'est que rien n'est jamais acquis et que seules l'unité et la solidarité peuvent nous permettre de maintenir et d'améliorer nos conditions de vie et de travail.

Nous avons une riche histoire syndicale et je suis fier d'y avoir modestement contribué au cours de ces années.

Nous ne devons jamais oublier que tout ce que nous avons gagné, a nécessité des luttes; les multinationales ne font pas de cadeaux. Je lance un appel aux plus jeunes travailleurs; de s'impliquer dans leur organisation syndicale c'est un travail exigeant, parfois ingrat mais extrêmement valorisant et essentiel pour le maintien des acquis que celles et ceux qui ont travaillé avant nous ont obtenus.

L'action syndicale ouvre la porte sur l'action dans plusieurs sphères de la société, les gains que nous faisons sur le terrain syndical sont des gains permettant d'améliorer le sort de l'ensemble de la société.

Je souhaite à mon confrère Denis Lepage, la solidarité et le soutien de chacun pour faire face aux immenses défis qui sont devant nous. Pour ma part, j'ai assuré à mon ami Denis, toute ma collaboration dans ses nouvelles responsabilités de directeur régional des TCA.

Salutations,

Alain Proulx

Retraité du Syndicat d'Arvida, TCA, section locale 1937

USINE AP-50

Les discussions pour les deux premières phases de l'usine AP-50 (136 cuves, 200 000 tonnes d'aluminium) sont toujours en cours. Nous devrions être en mesure de vous donner plus de renseignements dans les prochains mois.

Section entretien-services

Serge Gilbert, vice-président
Jean Bergeron, officier senior



DE RETOUR CHEZ NOUS

Consœurs, Confrères,

Je suis particulièrement fier et heureux de pouvoir m'adresser à vous par le biais de notre journal syndical.

Le confrère Jean-Pierre Fortin, directeur des TCA/Québec m'a nommé directeur régional pour le Saguenay-Lac-St-Jean, en remplacement d'Alain Proulx. Mais, vous savez, les titres restent les titres; avant tout, je suis et je reste un travailleur et un militant du SNEAA-1937 qui revient au bercail.

Nos organisations syndicales sont faites d'hommes et de femmes qui perpétuent l'image et le fondement de nos organismes syndicaux. Sans l'ardeur et la passion de nos prédécesseurs, nous ne serions même pas là pour défendre nos idées, et surtout continuer à garantir la qualité de vie durement acquise pour nos consœurs et nos confrères. Dans cet élan, je ne peux passer sous silence le travail exceptionnel que mon prédécesseur Alain Proulx a effectué au sein de nos organisations tout au long de son cheminement syndical.

On ne pourra jamais reprocher à Alain sa droiture, son honnêteté et ses convictions à faire avancer les droits des travailleurs et des travailleuses. Sa vision avant-gardiste nous a permis de pouvoir faire face aux défis que nous avons avec professionnalisme. Merci Alain, et c'est tout en ton honneur d'avoir consacré ton temps et ton énergie à la cause syndicale.

MA VISION, NOTRE RÔLE

Plus que jamais, le SNEAA/1937 a besoin d'un support indéfectible de la part des TCA et principalement de tous les syndicats qui sont regroupés au sein de RTA. Notre rôle premier est de donner le maximum de services professionnels afin de permettre à nos dirigeants syndicaux de pouvoir prendre les meilleures décisions possibles pour les membres, et ça, les TCA ont la capacité extraordinaire de l'accomplir.

Également, une des missions primordiales est de s'assurer de créer un environnement solidaire entre tous les intervenants syndicaux qui, selon moi, est la clé pour affronter ces défis qui s'annoncent. Étant moi-même un gars d'équipe, au nom des TCA, je m'engage à poursuivre et à mettre en place tous les éléments afin d'y arriver. Au cours des dernières années, le comité exécutif du SNEAA-1937 a accompli un travail gigantesque et ce n'est pas fini. Occuper des postes syndicaux par les temps qui courent, n'est pas de tout repos. Ça ne l'a jamais été d'ailleurs, mais jamais un contexte de ce genre n'a frappé de plein fouet notre organisation syndicale. Le minimum que nous devons faire est d'appuyer et surtout, de comprendre les gestes de nos leaders syndicaux. Simplement regarder ce qui se passe autour de nous et tout le monde comprend. Notre monde capitaliste a joué avec le feu depuis des décennies, présentement il récolte ce qu'il a semé. Il serait trop facile de dire «on vous l'avait dit» (et c'est vrai) et ne rien faire! Mais nous sommes tous pris dans cet entonnoir et veut, veut pas, nous allons y passer. La différence sera comment nous allons en sortir?

Nous allons en sortir à l'image du support que nous accorderons à nos représentants syndicaux.

Nous nous sommes assurés et donnés des outils performants pour faire face à ces défis qui nous attendent. Par contre, aucune organisation, aucun professionnel, ni aucun exécutif syndical si gros soit-il, n'est aussi efficace que la solidarité des membres ou d'une population face à ces bouleversements économiques.

Quand le peuple dit : «C'est assez!», hé bien, c'est assez! On m'a appris, dans le monde syndical, qu'on ne va jamais plus vite que notre monde veut aller. C'est peut-être de la redondance, mais sans votre solidarité, on ne peut rien faire.

En résumé, que de beaux défis pour l'avenir! Et je réitère l'appui et le support indéfectible des TCA-Québec, au confrère Alain Gagnon et à son équipe.

En terminant, afin de me remettre complètement dans le bateau, je me suis engagé à refaire la tournée du Complexe Jonquière et de l'usine Laterrière.

Au plaisir de se rencontrer!

Denis Lepage
Monteur de ligne, édifice 8, SNEAA-TCA-s.l., 1937



« Affaire syndicale »**SCANDALE À LA FTQ**

Le seul fait de l'utilisation abusive des comptes de dépenses de ce dirigeant syndical est inadmissible! L'argent des membres est «sacré» au monde syndical. Nous ne pouvons jamais nous permettre de tel écart et nous nous devons d'avoir une gestion honnête et transparente.

La mise en place des mécanismes de surveillance tels que huissier, comité des finances, comité de surveillance etc., est essentiel afin d'éviter de tel abus. En plus, ils doivent avoir toutes les latitudes possibles pour s'assurer que l'argent des membres est dépensé à bon escient.

Crédibilité

Par son agissement, il a entaché directement toute la crédibilité du monde syndical. De plus, quelle belle occasion pour les détracteurs du monde syndical de faire leurs «choux gras» et en plus avec raison...

Par contre, il faut être conscients que ce sont seulement quelques membres véreux qui n'obéissent à aucune règle que ce soit morale ou d'honneur, ce ne sont que des individualistes qui sont dans l'assiette au beurre et se croient tout permis.

Extrêmement dommage pour tous les officiers syndicaux particulièrement chez la FTQ-Construction avec qui j'ai travaillé pendant plusieurs années et qui ont toujours été des militants syndicaux de premier plan et qui nous ont supportés dans nos combats sans jamais hésiter; avec honneur et honnêteté et qui continuent leur excellent travail.

Dommage également pour nos organisations syndicales qui se font un devoir de gérer l'argent des membres avec respect et diligence. D'ailleurs, vous êtes à même de le constater lors des assemblées générales annuelles sur les finances.

Par contre aucune organisation syndicale n'est à l'abri de gens véreux qui ne cherchent qu'à s'enrichir avec l'argent des membres. On se doit d'être des plus vigilants et surtout de les dénoncer sans réserve.

Le rôle de la FTQ

Malgré le fait que les instances syndicales qui sont membres de la FTQ sont des syndicats indépendants avec leur propre code de conduite, il est évident que ça reste toujours l'image FTQ et de ses représentants syndicaux qui sont frappés de plein fouet lorsqu'il arrive de tels événements et ce, peu importe le syndicat. Nos membres et la population ne font pas cette distinction.

La FTQ a le devoir de prendre rapidement des positions claires et non ambiguës devant de tels agissements. En résumé, toutes utilisations abusives de l'argent des membres doit être **dénoncées haut et fort** comme inadmissible.

Dans cette saga qui, à mon avis, est loin d'être terminée, la FTQ et tous ses syndicats affiliés doivent établir des règles de conduites précises que ce soit afin de s'assurer que les argent des membres soient gérés correctement, qu'à la mise en place de procédure afin de réagir rapidement et de dénoncer **haut et fort** de tel scandale. Toute la crédibilité des membres de la FTQ est en cause.

Je peux vous assurer que lors du prochain conseil général FTQ prévu pour le 25 mars 2009, cette réflexion sera transmise clairement, je m'y engage.

En terminant, comment peut-on oublier ce que tout agent de griefs apprend en premier soit : «La crédibilité prend des années à bâtir et seulement quelques minutes à perdre». En s'éloignant de la base tout simplement...

Solidairement,

Denis LePage, directeur régional TCA

BOURSES NATIONALES DES TCA

Chaque année, le syndicat national des TCA et le Conseil des TCA offrent un total de 13 bourses au montant de 2 000,00 \$ chacune. Il s'agit des bourses suivantes: Jim Ashton (2), Dan Benedict (2), Cesar Chavez (1), Nelson Mandela (2), Victor Reuther (2), Dennis McDermott (2), Tommy Douglas (2).

Ces bourses sont accordées à des fils ou filles de membres des TCA en règle qui entament leur première année à **plein temps** d'études postsecondaires (université, collège, institut technologique, institut pédagogique, école de sciences infirmières, etc.).

Une bourse est à la disposition des membres des TCA comptant au moins une année d'ancienneté et qui entament leur première année à **plein temps** d'études postsecondaires. **Il s'agit strictement de bourses d'entrée, qui ne sont pas renouvelables pour la deuxième année d'études.**

Le dossier de demande de bourse doit inclure :

- un formulaire officiel de demande;
- une lettre de recommandation émanant d'un professeur, d'un directeur d'école ou d'une autre personne en vue dans la collectivité;
- un relevé de notes.

Prière de noter que, contrairement à plusieurs des bourses d'autres institutions, vos notes ne sont qu'un des nombreux facteurs qui seront pris en considération.

Les personnes dont la demande sera acceptée devront, avant de se voir remettre la bourse, soumettre des documents officiels prouvant leur admission par l'une des institutions susmentionnées ainsi qu'une preuve d'inscription.

La sélection des demandeurs sera faite par un comité dont les membres seront nommés par le Bureau exécutif du Conseil des TCA ou le Bureau exécutif national des TCA. La décision du comité sera finale.

Les demandeurs doivent s'assurer que leur demande ainsi que tous les documents requis sont soumis au :

Bureau national des TCA

205 Placer Court

Toronto, ON M2H 3H9

A/S de Rick Rose, directeur des services de l'éducation

Au plus tard le 30 avril, (le cachet de la poste avant le 17 avril 2009).

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Le formulaire de demande est disponible au Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida et est également accessible sur le site web des TCA à www.caw.ca-education.

Dossier

Raymond Labonté, ex-président de la FSSA et membre du comité des retraités SNEAA a bien voulu faire une recherche dans le passé afin d'en faire bénéficier nos lecteurs. Plusieurs extraits vous seront ainsi reproduits dans les prochaines éditions du journal syndical le Trait d'Union. **Prenez-en connaissance, cela en vaut la peine.**

LE CAPITALISME — LA CRISE ACTUELLE, SURPRISE OU PAS?

La crise économique dans laquelle nous nous enfonçons chaque jour encore davantage n'est pas le fruit du hasard. Nous ne pouvons plaider l'ignorance et la stupéfaction face à une telle situation. L'histoire est très révélatrice concernant la bêtise humaine. J'ai, au cours des dernières semaines, fait un petit retour en arrière sur le sujet. Je vous livre le contenu d'une parcelle de connaissances que recèle le passé.

Textes tirés de :

L'ÂGE DES EXTRÊMES PAR HOBSBAWN (HISTOIRE DU COURT XX^e SIÈCLE (1994)

La crise de 1929

Vous êtes à même de constater les impressionnantes similarités entre la crise économique actuelle et celle de 1929.

Or, comme la demande ne pouvait suivre la croissance rapide de la productivité du système industriel à l'apogée de Henry Ford, il y eut à la fois surproduction et spéculation. C'est ce phénomène qui, à son tour, déclencha l'effondrement.

Lorsque l'effondrement se produisit, il fut naturellement d'autant plus drastique aux États-Unis que l'essor léthargique de la demande avait été compensé par une expansion considérable du crédit à la consommation. (Qui se souvient de la fin des années 1980 se retrouvera sans doute en terrain familier.) Déjà frappées par le boum spéculatif de l'immobilier qui, avec l'aide habituelle des optimistes incurables et des escroqueries financières foisonnantes, avait déjà atteint son faite quelques années avant le Grand Krach, les banques, criblées de mauvaises dettes, refusèrent d'accorder de nouveaux prêts immobiliers ou de refinancer les crédits existants. Cela ne devait pas les empêcher de faire faillite en masse, tandis que (en 1933) près de la moitié des hypothèques américaines étaient en défaut et que les saisies immobilières se multipliaient à raison d'un millier par jour (Miles et al., 1991, p. 108).

Les seuls acheteurs d'automobiles devaient 1,4 milliard de dollars sur un endettement personnel total de 6,5 sous forme de crédits à court ou moyen terme (Ziebur, p. 49). L'économie se révéla d'autant plus vulnérable à cette expansion du crédit que les clients ne se servaient pas de ces fonds pour acheter les biens de consommation de masses traditionnelles nécessaires au maintien de l'intégrité morale et physique, et donc passablement inélastiques : alimentation, habillement, etc.

Si pauvre soit-on, on ne saurait réduire sa consommation d'articles d'épicerie en deçà d'un certain point; et cette demande ne doublera pas si les revenus sont multipliés par deux. Ils achetaient plutôt les produits durables de la société de consommation moderne, dont les États-Unis étaient alors les pionniers. Or, l'achat de voitures et de logements pouvait être aisément différé, et, en tout état de cause, l'élasticité de la demande par rapport au revenu était et demeure très forte.

Ainsi, à moins qu'on s'attendît à un marasme de brève durée, ou qu'il ne passât vite, et que la confiance dans l'avenir ne fut pas compromise, **l'effet d'une pareille crise pouvait être spectaculaire.** Ainsi, la production automobile diminua de moitié aux États-Unis entre 1929 et 1931, ou, à un niveau bien plus modeste, la production de disques destinés à un public pauvre (les disques « de race » et les disques de jazz, pour le public noir) cessa pratiquement pour un temps.

La diffusion rapide des produits et du mode de vie nouveau exigeaient des niveaux de revenus élevés et croissants et un fort degré de confiance dans l'avenir (Rostow, 1978, p. 219). Or, c'était précisément ce qui était en train de s'effondrer.

Le secteur moteur de l'industrie américaine, la production automobile, ne retrouva jamais son niveau record de 1929. En 1938, sa production était à peine plus élevée qu'en 1920 (Historical Statistics, II, p. 716). Vu depuis les années 1990, on est frappé par le pessimisme de commentateurs intelligents. Aux yeux d'économistes capables et brillants, le capitalisme, livré à lui-même, était voué à la stagnation.

Peut-être les historiens qui se pencheront plus tard sur la fin du court vingtième Siècle seront-ils également frappés par notre répugnance persistante, dans les années 1970 et 1980, à envisager la possibilité d'une dépression générale de l'économie capitaliste mondiale.

La Grande Crise confirma les intellectuels, les militants et les citoyens ordinaires dans la conviction que quelque chose était foncièrement vicié dans le monde qui était le leur. Qui savait ce que l'on pouvait faire? Certainement peu de ceux qui avaient quelque autorité sur leur pays, et assurément pas ceux qui essayaient de manœuvrer à l'aide des instruments de navigation traditionnels du libéralisme séculier ou de la foi traditionnelle, en s'en remettant aux cartes manifestement périmées du XIX^e siècle. Quelle confiance méritaient des économistes, qui, si brillants fussent-ils, démontraient, avec une grande clarté, que la crise qu'eux-mêmes traversaient ne saurait se produire dans une société de marché convenablement dirigée, puisque (suivant la «loi de Say», du nom d'un Français de l'aube du XIX^e siècle) on ne pouvait concevoir aucune surproduction qui ne se corrigeât très vite d'elle-même?

Ceux d'entre nous qui ont vécu la Grande Crise trouvent encore presque incompréhensible que les orthodoxies du marché pur, si clairement discréditées, aient pu de nouveau présider à une période de crise mondiale à la fin des années 1980 et dans les années 1990, qu'elles furent une fois de plus incapables de comprendre et de traiter. Reste que cet étrange phénomène devrait nous remettre en mémoire, parce qu'il l'illustre, cette grande caractéristique de l'histoire : la mémoire incroyablement courte des théoriciens et des praticiens de l'économie. Il montre aussi avec éclat combien la société a besoin d'historiens, ces professionnels de la mémoire faits pour rappeler à leurs concitoyens ce qu'ils souhaitent oublier.

En tout état de cause, qu'était-ce qu'une «économie de marché» quand la domination toujours croissante des grandes sociétés rendait absurde l'expression même de «concurrence parfaite», et quand des économistes par ailleurs critiques à l'égard de Karl Marx pouvaient observer qu'il avait vu juste, notamment en prédisant une concentration croissante du capital (Leontiev, 1977, p. 78).

De toute ma vie active, je n'ai jamais publié un texte qui soit majoritairement tiré d'auteurs.

Je ne me permets pas d'ajouter de commentaires qui auraient pour conséquence d'altérer vos conclusions sur un sujet aussi important que l'économie qui règle nos vies.

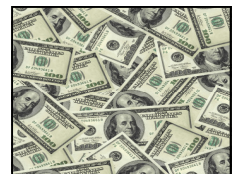
Je peux tout de même affirmer qu'à mon avis, les voleurs sont loin d'avoir été chassés du temple. Nos politiciens dans toute leur lâcheté n'auront pas le même courage que le Christ.

Oh Pardon!

Le capital n'est-t-il pas devenu le Christ? Et les politiciens ses vassaux?

Il fut un temps où les gens âgés pouvaient prédire la température par l'observation et les connaissances du passé. L'économie à un passé. Nos économistes procèdent à des observations. Où se situe donc la problématique?

Raymond Labonté
Retraité toujours intéressé



Section**PETITES ANNONCES****ANTIQUITÉS**

Ancien meuble/moulin à coudre White. Beau morceau – à voir. Prix : \$150 (négociable)

Ancienne planche à repasser en bois. Prix : \$75 (négociable)

Ancienne petite planche à repasser en bois (pour enfant). Prix : \$55 (négociable)

Ancienne photo originale EXPO 67 (18 x 24) – cadre en bois. Prix : \$50

Ancienne tabatière en bois : Prix : \$75 (négociable)

Ancien dévidoir en bois : Prix : \$65 (négociable)

Ancienne calculatrice en métal (1940). Belle pièce pour collectionneur. Prix : \$50

Ancien bureau de secrétaire en chêne massif (1940) avec : À gauche, une tablette à dactylo rétractable, au milieu, un tiroir pour menus articles et à droite, trois tiroirs à rangement.

PIÈCE DE COLLECTION

FOLK-ART : Lampe Stade Olympique (fait à l'échelle). Pièce unique. Prix : \$200

MUSIQUE

Clavier ELKA avec accessoires (colonne de son, compu rhythm, amplicateur, pédale d'orgue), le tout en excellent état. Prix : \$900 (négociable)

VÊTEMENTS

Manteau de fourrure long (loutre brun naturel) pour dame. Gr. 12-14 - En parfait état.

Prix : \$400 (négociable)

Manteau de fourrure court (renard argenté) pour dame. Gr. 12-14 - En parfait état.

Prix : \$400 (négociable)

Manteau de fourrure court (rat musqué roux - 1930-40). Gr. 8-10 - En bon état. Prix : \$50

PORTES & FENÊTRES

Belle ancienne porte d'extérieur en cèdre avec poignée originale double-lock (dimensions approximatives : hauteur 81-6/8 x largeur 34 x épaisseur 1-6/8) Prix : \$700 (négociable)

BIJOUX

Magnifique bracelet à breloques en or jaune 14K. Prix : \$650 (négociable)

Très bel ensemble d'alliances en or blanc 14K (diamants totalisant 41 points). Gr. 5-6. N'ont jamais été utilisées. Certificat d'évaluation fourni (\$2,240). Prix : \$650

Tél. : 418-548-2832. (Barbara)

STATIONNEMENT HIVERNAL POUR VOITURE RÉCRÉATIVE

Propriétaires de campeur, roulotte ou bateau : j'ai des emplacements disponibles pour stationnement hivernal.

Pour renseignement contacter :

Luc Gaudreault

Tél. : 418-662-8031

À ÉCHANGER

Une carte-cadeau Gagnon Frères d'une valeur de \$100 en échange du montant en argent (expiration octobre 2009).

Votre geste d'échange sera grandement apprécié.

Tél.: 418-548-2832 (Barbara)

COMMUNIQUÉ AUX ASSURÉS DU RAG

Le 10 mars 2009

OBJET : Couverture des soins dentaires – résultats du sondage

Chers assurés,

Un sondage a été effectué en 2008 auprès de l'ensemble des travailleurs couverts par le RAG, pour connaître votre intention face à la possibilité d'ajouter la couverture «soins dentaires» à votre couverture actuelle. Les usines Laterrière et celles du Complexe Jonquière, ont été sollicitées.

Sur les 1979 travailleurs couverts, nous avons reçu 336 réponses (les autres étant par défaut non intéressés). De ces 336 répondants, seuls 18 assurés de l'usine Laterrière et 48 des usines du Complexe Jonquière ont signifié un intérêt.

Par conséquent, uniquement 3 % des travailleurs ont fourni une réponse favorable. Dans ce contexte, suite à nos rencontres avec le comité d'assurance, j'ai recommandé de ne pas donner suite à ce processus.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration lors de ce sondage et vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Christian Renaud, conseiller en assurance collective
Groupe financier AGA, Inc.

OFFRES PROMOTIONNELLES HYPOTHÉCAIRES 4,37 % TERME DE 63 MOIS*
OU

5,75 % AVEC REMISE DE 5 % EN ARGENT, TERME 63 MOIS**

-(sujet à changement sans préavis. L'offre peut être annulée ou prolongée sans préavis.)

Marge Atout Desjardins

La Marge Atout est une **marge de crédit très flexible** permettant aux propriétaires de financer, à même la valeur de leur propriété, une multitude de projets à un taux d'intérêt très avantageux.

Caractéristiques

Financement possible jusqu'à 80 % de la valeur de votre propriété.

Les intérêts sur la marge sont payables une fois par mois.

Les avances de fonds sur la marge peuvent être converties en prêt en tout temps.

Avantages

Fonds disponibles en tout temps au guichet automatique, en tirant un chèque, par paiement direct, au comptoir de la caisse ou par AccèsD.

Possibilité de fixer vous-même les modalités de remboursement, les termes et l'amortissement, de regrouper autant de prêts que vous désirez dans la marge et de la convertir en totalité ou en partie en prêt à terme.

Taux d'intérêt moins élevé que la marge de crédit traditionnelle.

La Marge Atout vous donne la liberté de gérer et d'utiliser vos fonds quand bon vous semble, quel que soit le projet. Profitez-en.

Votre maison. C'est tout un atout.



**Caisse d'économie de la Métallurgie et des Produits forestiers
(Saguenay–Lac-Saint-Jean)**

LE SNEAA VOUS INFORME

Consœur, Confrère,

Nous avons inséré une brochure de l'autorité des marchés financiers. Cette brochure explique en 5 étapes comment vérifier s'il y a un risque de fraude chaque fois que l'on vous offrira un placement.

Ce guide n'est pas une garantie contre la fraude, mais il vous aidera grandement à la reconnaître, à l'éviter et à la dénoncer. Vous vous éviterez ainsi bien des ennuis.

Bonne lecture à tous !

Alain Gagnon, président